COURS

La solidarité et ses échelles

5e

Programme d'enseignement moral et civique — arrêté du 29 mai 2024, BO n°24 du 13 juin 2024

Relue le 14 novembre 2026

Quand tu es malade, la Sécurité sociale rembourse tes soins ; quand une inondation frappe une ville, l'État et les communes aident les sinistrés. La fraternité, inscrite dans la devise de la République, se traduit par des solidarités à toutes les échelles.

1 La fraternité

DÉFINITION

Troisième terme de la devise « Liberté, Égalité, Fraternité » : lien qui unit les membres d'une société et les pousse à s'entraider.

DÉFINITION

Dépendance et aide mutuelles entre les membres d'un groupe : chacun contribue, et chacun est aidé en cas de besoin.

2 Faire face aux risques sociaux

DÉFINITION

Événements qui menacent les revenus ou la santé : maladie, accident, chômage, vieillesse.

RÈGLE

La **Sécurité sociale**, créée en **1945**, protège chacun grâce aux **cotisations** ; l'**impôt** finance les services publics (école, hôpital). Les **collectivités territoriales** (commune, département, région) organisent aussi des aides (cantine, transport, action sociale).

3 Solidarité face aux risques environnementaux

RÈGLE

Inondations, tempêtes, feux de forêt : la **prévention** (plans de prévention des risques, alertes) et la **protection** (pompiers, sécurité civile) mobilisent l'État, les communes et les citoyens. Les **associations** et les **bénévoles** participent aussi à la solidarité, du local à l'international.

EXEMPLE

Pourquoi chacun paie-t-il des cotisations, même en bonne santé ?

1. Personne ne sait s'il sera malade un jour.
2. Les cotisations de tous financent les soins de ceux qui en ont besoin.
3. Chacun est protégé à son tour.

La Sécurité sociale repose sur la solidarité : tous contribuent, ceux qui en ont besoin sont aidés.

LE PIÈGE QUI COÛTE LE PLUS DE POINTS

Croire que la solidarité n'est que la charité de quelques personnes. — En France, elle est surtout organisée collectivement : Sécurité sociale, impôts, services publics.

Le réflexe : Distinguer solidarité organisée et dons volontaires.

IDENTIFIER UNE SOLIDARITÉ

1. Repérer le risque ou le besoin.
2. Identifier qui aide (État, collectivité, association, citoyens).
3. Préciser l'échelle (locale, nationale, internationale).
4. Expliquer comment elle est financée.

À VÉRIFIER

- Ai-je défini les notions ?
- Ai-je cité le texte de référence ?
- Ai-je donné un exemple concret ?
- Ai-je justifié mon avis ?

À RETENIR

- **Fraternité** (devise) et **solidarité** : entraide mutuelle.
- Risques sociaux : **Sécurité sociale** (1945), cotisations, impôts, collectivités territoriales.
- Risques environnementaux : prévention, protection, associations, échelles du local au mondial.